

Avis de publication des postes vacants post-ECN proposés en vue d'un droit au remords

(article 7 - IV de l'arrêté du 12 avril 2017 portant organisation du troisième cycle des études de médecine)

Subdivision	Spécialité (DES)	ECN	Nombre places vacantes	Date de publication	Date limite de candidature	Semestre de prise d'effet du droit au remords
Lyon	Gynécologie obstétrique	2022	1	29-avr-24	30-juin-24	nov-24